

DEUX CENT TRENTIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Jeudi 26 mars 2026
Siège social et vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : D. Coughlin, A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud,
M. Lorek, V. Mauro, V. McCullough, S. Payeur, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Élèves conseillers : H. Bak, I. Belda-Wright

Administration : R. Brunelle Crupi, A. Debruyne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M.-F.
Tousignant, G. Beauce

Invitée : Magali Roy, direction de Notre-Dame-des-Écoles

Absence : M. Lovenuk

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

Résolution n°230-01 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseillère Lovenuk à la réunion du 26 mars 2026.

Adoptée

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°230-02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 230^e réunion régulière, tenue le 26 mars 2026, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Deux cent vingt-neuvième réunion régulière du 12 février 2026

Résolution n°230-03 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 229^e réunion régulière tenue le 12 février 2026, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Vingt-troisième vote électronique 19 février 2026

Résolution n°230-04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le rapport du 23^e vote électronique tenu le 19 février 2026, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidence

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Conseillère Gleeson fait un suivi concernant les annonces anticipées du ministre de l'Éducation. Une incertitude demeure à ce sujet.

Conseillère Coughlin se joint à la rencontre à 17h42.

7.1.2 Congrès de l'AFOCSC

Le congrès de l'AFOCSC se tiendra du 21 au 23 mai à Toronto.

Résolution n°230-05 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue les conseillers scolaires suivants au congrès de l'AFOCSC du 21 au 23 mai 2026 à Toronto : Sylvie Payeur, Réal Deschatelets et Claudette Gleeson

Adoptée

7.1.3 Congrès de l'AFO

Le congrès de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) se tiendra du 21 au 24 octobre 2026 à Toronto.

Résolution n°230-06 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue les conseillers scolaires suivants au congrès de l'AFO du 21 au 24 octobre 2026 à Toronto : Claudette Gleeson

Adoptée

7.2 **Rapport des élèves conseillers**

7.2.1 Rapport d'activités

Les élèves conseillers, Hayden Bak et Isabella Belda-Wright, présentent un rapport sur les activités ayant eu lieu à l'ÉSC de La Vérendrye et à l'ÉSC des Satellites depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3 **Rapports de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière**

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – Notre-Dame-des-Écoles

Mme Marie-France Tousignant, surintendante de l'éducation, accueille Mme Magali Roy, direction de Notre-Dame-des-Écoles. Mme Roy présente un aperçu du voyage de ski annuel 2026 à Thunder Bay, réalisé en collaboration avec Nakina Public School. Elle souligne que cette expérience peut être résumée par huit mots clés, soit : identité, résilience, apprentissage, habiletés sociales, appartenance, plaisir, estime de soi et amour. Elle met également en lumière les progrès observés d'une année à l'autre, précisant que les élèves développent leur autonomie et améliorent leur performance.

7.3.3 Projets d'immobilisation

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le rapport des projets d'entretien et d'immobilisation 2026.

7.3.4 Plan d'action de la réussite en mathématiques – rapport intermédiaire

Mme Monia Lalande, surintendance de l'éducation, présente Kyle Thompson, direction adjointe des Services éducatifs. Celui-ci présente le rapport de progrès pour la réussite en mathématiques, qui permet de faire le point sur les actions réalisées depuis le début de la mise en œuvre, de présenter les résultats obtenus et d'orienter les prochaines étapes.

8. **RAPPORTS DES COMITÉS**

8.1 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (CCES)

Conseillère Desbiens présente le rapport de la réunion du CCES qui s'est tenue le 9 mars 2026.

Résolution n°230-07 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité consultatif de l'éducation spécialisée, tel que présenté.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Conseillère Desbiens présente le rapport de la réunion du comité des politiques qui s'est tenue le 23 février 2026.

Résolution n°230-08 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications aux politiques « Conseils d'école et comité de participation des parents », « Devoir de signalement à une société de l'aide à l'enfance » et « Commotions cérébrales », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°230-09 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne la politique « Enseignement à domicile », telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°230-10 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère McCullough

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des politiques, tel que présenté.

Adoptée

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseillère Gleeson présente le rapport de la réunion du CPP qui s'est tenue le 24 février 2026.

Résolution n°230-11 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

8.9 Comité responsable de l'évaluation de la direction de l'éducation

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Calendrier provisoire des réunions du Conseil

Mme Major-Levesque présente le calendrier provisoire des réunions du Conseil pour l'année scolaire 2026-2027.

Résolution n°230-12 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le calendrier des réunions du Conseil pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté.

Adoptée

9.2 Rapport de l'état des dépenses

Mme Ebert présente le rapport de l'état des dépenses au 28 février 2026.

Résolution n°230-13 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport de l'état des dépenses au 28 février 2026, tel que présenté.

Adoptée

9.3 Élections 2026

Mme Major-Levesque présente le rapport des élections 2026 en préparation pour les élections municipales qui auront lieu le 26 octobre 2026. Les conseillers scolaires doivent choisir parmi les trois options présentées afin de déterminer la composition du Conseil pour les quatre prochaines années.

Résolution n°230-14 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la répartition des membres du Conseil selon l'option 3 du rapport 9.3 (ii) Détermination et répartition du nombre d'électeurs 2026, pour les élections scolaires de 2026.

Adoptée

Résolution n°230-15 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales ne désigne aucun secteur ou territoire comme secteur à faible population pour les élections scolaires de 2026.

Adoptée

Résolution n°230-16 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le nombre de conseillers scolaires pour le mandat 2026 à 2030 à 12 membres élus.

Adoptée

9.4 Comité de vérification de la conformité

Mme Ebert explique l'établissement et le mandat du comité de conformité du financement de la campagne électorale pour les élections municipales 2026.

Résolution n°230-17 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Mauro

QUE les six (6) conseils scolaires de district de la région du nord de l'Ontario se regroupent pour former un comité de vérification de conformité en respect du paragraphe 88.37 (1) de la Loi de 1996 sur les élections municipales de l'Ontario et respectant le mandat qui se retrouve à l'Annexe A auquel seront nommées les surintendances ou directions des affaires de chacun des conseils partenaires.

Adoptée

Résolution n°230-18 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme les personnes suivantes pour siéger au dit Comité :

*Marc Cantin, surintendant des affaires
Conseil scolaire catholique Franco-Nord;*

*Mario Fillion, gérant des services financiers
Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières;*

*Renée Baril, directrice du Service des finances
Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario;*

*Shannon Chevrier, surintendante des affaires
Conseil scolaire du Grand Nord de l'Ontario;*

*Maryse Barrette, surintendante d'affaires et de finances;
Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario.*

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°230-19 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseillère Lorek

QUE Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

*Rapport de la présidence
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres*

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°230-CP10 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Mauro

QUE *l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.*

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°230-CP01 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°230-CP02 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseillère Perreault

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales autorise l'administration à entreprendre les démarches nécessaires pour transférer la gestion du programme de garde avant et après l'école actuellement offert par le Centre Grandir en français au Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales.*

Adoptée

Résolution n°230-CP03 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel RH 2025-2026 : 12, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°230-CP04 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Madame Vera Ngo Baniny au poste de direction de l'école catholique de l'Enfant-Jésus à compter du 17 août 2026.*

Adoptée

Résolution n°230-CP05 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lorek

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la modification à la structure organisationnelle du Conseil visant l'ajout d'un poste de direction adjointe des Services éducatifs à compter de la rentrée scolaire 2026-2027, telle que présentée.*

Adoptée

Résolution n°230-CP06 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport « Divulgence des salaires – année 2025 », tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°230-CP07 proposée par Conseillère McCullough, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport « Mise à jour réglementaire – Vérifications des antécédents judiciaires », tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°230-CP08 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Perrault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du comité des ressources humaines, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°230-CP09 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la modification à la structure organisationnelle du Conseil visant la création d'un poste de coordonnateur ou coordonnatrice de la petite enfance, telle que présentée.

Adoptée

Résolution n°230-20 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

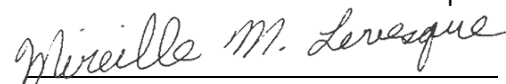
Résolution n°230-21 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseiller Deschatelets

QUE la séance de la 230^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 26 mars 2026, soit levée à 19 h 47.



Claudette Gleeson
Présidence

Adoptée



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation

/gb